

## Bulletin Municipal

# LES ECHOS DU VIADUC

## Edito du Maire

Bajamontaises, Bajamontais

Vous avez pu suivre depuis le mois de juillet dernier le chantier de rénovation du pôle enfance. Un projet majeur pour notre collectivité, un outil fonctionnel, confortable, esthétique au service des enfants des familles et des professionnels qui les entourent.

C'est aussi le premier acte de notre Ad'AP agenda d'accessibilité programmée qui engage notre collectivité dans un processus de mise en conformité jusqu'en 2022 pour une somme prévisionnelle de 216 000 euros.

La réception des bâtiments rénovés est programmée pour octobre 2017. Peut-être les vents favorables, la pugnacité de vos conseillers municipaux et du conducteur de travaux en charge du suivi, ainsi que l'engagement des entreprises nous permettrons de faire une rentrée scolaire dans un espace finalisé.

Dans la logique démographique que nous menons depuis plusieurs années, un autre projet important entre dans sa phase de réalisation. En effet votre conseil municipal a décidé d'engager le projet d'aménagement de Saint-Arnaud sud.

Ainsi, la réserve foncière située à l'entrée du village sera le lieu de l'aménagement d'une zone mixte d'habitat, logements locatifs et parcelles en accession à la propriété.

Ce projet que nous menons avec le bailleur social AGEN Habitat et un groupe d'investisseurs pourrait débuter, dans sa première phase travaux, au premier semestre 2018.

Nous en reparlerons...

Ce début d'année a été le temps d'un remaniement de votre équipe municipale et de son bureau.

En effet, la fin d'année 2016 a vu la démission de Jean-Michel RENOU.

Élu en 2001, il est devenu mon premier adjoint en 2008. Il a sans retenue œuvré pour notre collectivité durant 15 ans en particulier autour des associations, de la finance, de l'adhésion à l'agglomération d'Agen où il a été mon suppléant. Son parcours a été caractérisé, entre autres, par son niveau d'engagement, sa rigueur, et sa compétence.

En votre nom je lui renouvelle nos remerciements.

Le bureau s'organise donc comme suit :

- Monsieur Claude PRION 1<sup>er</sup> adjoint, est en charge du cadre de vie, des bâtiments et de la voirie
- Madame Marcelle MANEIN 2<sup>ème</sup> adjoint, est en charge des associations, de la communication et du centre communal d'action sociale
- Madame Sandrine CURIE 3<sup>ème</sup> adjoint, est en charge des finances
- Monsieur Jean-Pierre JOUVE 4<sup>ème</sup> adjoint, est en charge de la politique de l'enfance.

En vous renouvelant notre disponibilité, je vous laisse à la lecture de ce numéro des Echos du Viaduc, dans lequel vous découvrirez, entre autres, le programme des festivités et événements à venir. A bientôt.

Bien à vous. Patrick BUISSON



Dans ce numéro :  
Printemps - Été  
2017 - N° 77

Commission Finance	2-3
Enfance	4-5
Vie communale	6-7
Associations	8-9
Vie municipale	10
Divers	11
Manifestations	12



**BAJAMONT**  
La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
Avec la participation de l'école, vous proposez  
**Dimanche 14 mai 2017**  
à partir de 9h30  
**Lectures au jardin**  
Contes et Fées  
Anne Jonas Autrice jeunesse  
& Olivier Merlin Illustrateur 3D  
Veronique Barrau Autrice adulte

# COMMISSION FINANCES

## Des finances et des choix



Le conseil municipal vient de voter le budget 2017, le 4<sup>ème</sup> du mandat confié par les électeurs bajamontais à son équipe municipale. Tout ceci se passe dans une ambiance sérieuse, démocratique et conviviale

permettant d'affronter les turbulences de la période en cours qui sont soit endogènes, soit exogènes. Côté intérieur, la réorganisation du bureau (composé du maire et des adjoints), et de la commission finances, sous la responsabilité de Sandrine CURIE, nouvelle adjointe aux finances. Cette commission assure une transition studieuse, ouverte, pour un passage de témoin entre les équipes : après la préparation du budget elle s'investira dans le suivi de son exécution puis se projettera sur les perspectives des années à venir en lien étroit avec l'équipe municipale.

Côté extérieur, on peut évoquer les éléments suivants :

1) l'impact significatif de la baisse des dotations de l'état (-59 000 € en 4 ans, ce qui est supérieur à notre excédent de fonctionnement moyen) en partie compensée par la dynamique de la fiscalité locale (sans hausse des taux d'imposition)

2) les dépenses de fonctionnement supplémentaires, occasionnées par le chantier du pôle enfance

3) l'aide exceptionnelle apportée à la Maison de l'Enfance lors de la transition de ses équipes dirigeantes.

Grâce à une démarche proactive et à un souci de la maîtrise de la dépense (sans affecter la qualité du service rendu aux bajamontais) ce budget a été voté sans « hausse d'impôts » (les taux des 3 taxes d'habitation et foncières ne sont pas modifiés : taxe d'habitation 12 %, foncier bâti 16,89 %, foncier non bâti 88,91%), confirmant l'un des engagements de notre projet électoral.

Cette maîtrise n'est pas un objectif « hors-sol » : il s'agit d'un outil d'indépendance permettant d'assurer dans de bonnes conditions les choix actuels et futurs de la politique communale.

En cette période agitée et incertaine, l'équipe municipale - qui s'est attachée à réagir aux « gros nuages des restrictions des dotations aux communes » - s'interroge sur les différents projets d'économies annoncés au plan national, susceptibles de compliquer encore davantage la recherche d'un équilibre budgétaire local, illustrant ainsi l'aphorisme de George Bernard SHAW « la prévision est un art difficile, surtout lorsqu'elle concerne l'avenir ».

La commission finances municipale.

## Les commissions municipales

Finances ECO	Administration Générale	Enfance et jeunesse	Travaux-voirie Cadre de vie Urbanisme	CCAS	Action Culturelle	Communication
Sandrine CURIE	Patrick BUISSON	Jean-Pierre JOUVE	Claude PRION	Marcelle MANEIN	Marcelle MANEIN	Marcelle MANEIN
Jean-Pierre JOUVE	Jean-Claude PATINEC	Aude MARCELLI	Jean-Claude PATINEC	Jean-Pierre JOUVE	Aude MARCELLI	Aude MARCELLI
Pascale TOUSSAINT	Delphine SCOPEL	Delphine SCOPEL	André PUJOL	Delphine SCOPEL	André PUJOL	André PUJOL
Caroline VIDAL	Marcelle MANEIN	Paola CAMPOS	Patrick COUDERC	Boris BRU	Paola CAMPOS	Paola CAMPOS
Boris BRU	Patrick COUDERC	Pascale TOUSSAINT	Caroline VIDAL			
	Caroline VIDAL					

# Finances

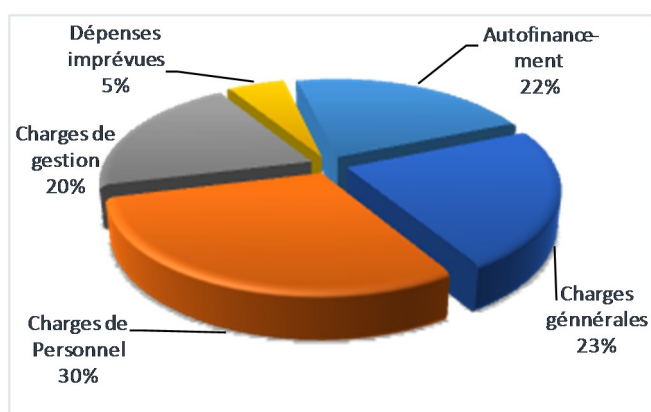
## Dépenses de fonctionnement 2017

<b>Charges générales</b>	207 960 €
<b>Charges de Personnel</b>	273 185 €
<b>Charges de gestion</b>	183 232 €
<b>Dépenses imprévues</b>	47 727 €
<b>Autofinancement</b>	203 624 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>915 728 €</b>

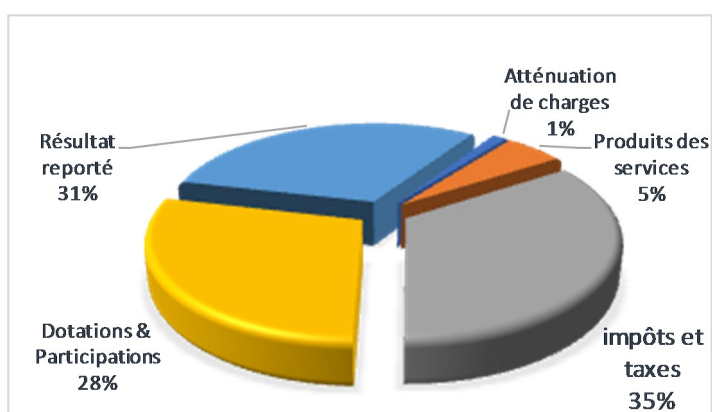
## Recettes de fonctionnement 2017

<b>Atténuation de charges</b>	12 000 €
<b>Produits des services</b>	49 119 €
<b>impôts et taxes</b>	316 051 €
<b>Dotations &amp; Participations</b>	259 009 €
<b>Résultat reporté</b>	279 549 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>915 728 €</b>

### Dépense de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement

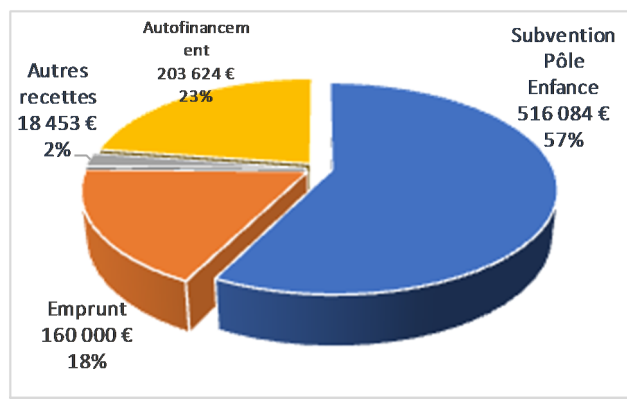
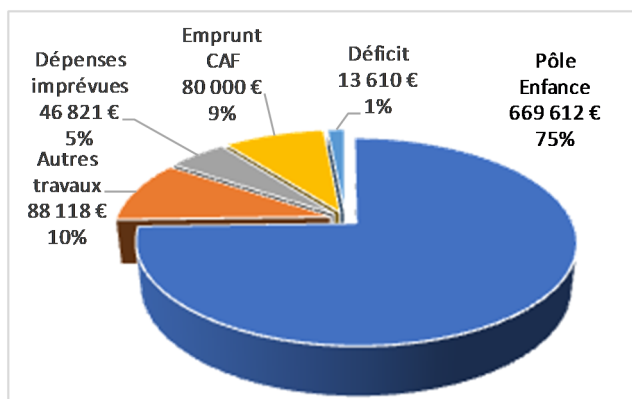


## Dépenses d'investissement 2017

<b>Pôle Enfance</b>	669 612 €
<b>Autres travaux</b>	88 118 €
<b>Dépenses imprévues</b>	46 821 €
<b>Emprunt CAF</b>	80 000 €
<b>Déficit</b>	13 610 €
<b>TOTAL</b>	<b>898 161 €</b>

## Recettes d'investissement 2017

<b>Subvention Pôle Enfance</b>	516 084 €
<b>Emprunt</b>	160 000 €
<b>Autres recettes</b>	18 453 €
<b>Autofinancement</b>	203 624 €
<b>TOTAL</b>	<b>898 161 €</b>



### Dépenses d'investissement

### Recettes d'investissement

# ENFANCE

## Pôle enfance

### L'avenir s'écrit au quotidien

A l'heure où « la ligne d'arrivée est en vue » pour le chantier pôle enfance, il est utile de se projeter dans des futurs proches et plus lointains.

Les soubresauts - allant jusqu'aux convulsions en certains endroits du monde - de nos civilisations, nous rappellent que les vraies richesses que sont « démocratie » et « bien vivre ensemble » sont vulnérables et doivent être inlassablement défendues et renforcées, sous peine de les voir sombrer ; tous ceux qui y sont attachés sont convaincus que l'éducation est un élément essentiel de restauration de nos sociétés fracturées. La formation tout au long de la vie s'impose peu à peu dans nos esprits, mais il demeure que la formation initiale - commençant le plus tôt possible - est un élément clé de nos avenir incertains.

Si les directives nationales (accompagnées des moyens nécessaires espérés !) jouent un rôle structurant essentiel, l'impulsion pour une mise en œuvre au niveau local est déterminante.

Consciente de ces enjeux, l'équipe municipale travaille à la fois sur les structures (le chantier en cours) et sur les conditions de réalisation de cette mission éducative au service des enfants (dans les limites de ses responsabilités et de ses compétences). L'un des outils utilisés, pour ce faire, est le PEDT (Plan Educatif Territorial) nouvellement signé, qui contribue à la coopération constructive entre les acteurs de cette noble tâche : enseignantes, parents d'élèves, Maison de l'Enfance, promouvant ainsi une cohérence du système.

La réalisation du chantier, par sa lourdeur, sollicite grande-



ment les différentes équipes ; gageons qu'avec son achèvement les énergies pourront être mobilisées davantage encore pour l'accompagnement de ce projet éducatif. Ainsi la « ligne d'arrivée en vue » s'avèrerait être un « point de départ » pour une impulsion nouvelle dans ces locaux rénovés.

Peut-être l'occasion de méditer cette formule « si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance ».

Cordialement  
Jean-Pierre JOUVE  
pour la commission enfance .

## La Maison de l'enfance

**Secteur crèche :** Les grands événements comme Halloween, Noël et Pâques ont été l'occasion pour petits et grands de s'amuser et se déguiser. Le spectacle de fin d'année fut une grande réussite avec la compagnie « A deux pas d'ici ». Chaque enfant est reparti avec une création spéciale pour le bonheur de leur famille.

Lors des dernières vacances, le centre de loisirs est venu faire un spectacle sur le thème du cirque, suivi d'un petit goûter fait par les enfants de la crèche.

Ces moments de partage sont pour chacun d'entre nous l'accomplissement de notre action et l'objectif que nous nous fixons.

Pour information, l'agrément crèche est passé de 30 places à 32 places dans un souci permanent de répondre aux besoins des familles du territoire.

**Secteur animation :** Comme sur le secteur crèche, les projets ont rythmé notre action, comme Halloween et son défilé dans les rues de Bajamont, Noël et son spectacle, et la traditionnelle course aux œufs.

Le séjour ski a eu encore une fois un grand succès. Les jeunes sont revenus ravis. Nous les attendons à présent pour être porteur de nouveaux projets !

La Maison De l'Enfance a porté, grâce à Céline BRIZARD, le projet : « Déco, tout changer en une semaine ». Durant une semaine, nous avons réalisé un projet citoyen. En effet, toute l'équipe d'animation ainsi que les bénévoles ont su mener à bien le chantier « Déco, tout changer en une semaine ». Cette action consistait à mettre en place des temps de bricolage/peinture et animations afin que l'Accueil Collectif de Mineurs soit plus chaleureux pour les enfants ainsi que pour l'équipe. C'est ainsi que les familles et les enfants ont pu profiter de ces moments pour créer des liens privilégiés. Le projet a aussi permis d'ouvrir les portes de la MDE afin d'accueillir des bénévoles, notamment des familles et des membres du Conseil d'Administration. Les enfants ont été au cœur du chantier et ont réalisé avec leurs animateurs des ateliers de décoration pour l'accueil. Tous les acteurs de la co-éducation ont pu partager des moments conviviaux, comme l'apéro'brico et créer des liens.

Ce projet a été un tel succès que nous envisageons déjà d'être porteur de nouvelles actions. Nous vous tiendrons informés dès que le projet sera validé. Nous tenons à remercier tous les bénévoles car sans eux, rien n'aurait été possible !

Vous pouvez retrouver le journal de bord de ce projet à la MDE.

### Informations à retenir :

- La fête de l'ALP est prévue le 23/06/17 à 18 heures.
- Une fête pour le départ des grands de la crèche est prévue fin juin / début juillet, la date vous sera communiquée prochainement.
- Un Chantier Jeunes qui se déroulera du 03/07 au 07/07 : pour connaître toutes les informations et les modalités vous pouvez nous contacter au 05 53 67 99 12.

- Les dossiers d'inscription pour l'été sont disponibles au bureau. Nous procéderons à leur envoi fin mai / début juin par mail.  
Le nouveau site Internet sera opérationnel avant l'été et toutes les communications se feront via le site.

La présidente Carine Perroud

## Organisation du temps scolaire /périscolaire

L'organisation de la journée qui est proposée à votre enfant en temps scolaire et périscolaire sur le pôle enfance de Bajamont, s'articule principalement autour de trois périodes :

- L'ALP : l'accueil de loisirs périscolaire (CLAE) gérés par la Maison de l'Enfance ;
- Les cours et APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : dispensés par les enseignantes ;
- Le temps de restauration et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dont l'animation est confiée par la municipalité à la Maison de l'Enfance.

Afin d'avoir une meilleure lisibilité de cette organisation, et vous préciser les responsabilités de chacun, nous vous proposons le schéma ci-dessous.

La Commission Enfance

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI											
⇒ J'amène et/ou je récupère mon enfant sur le temps ALP (ALP - accueil et loisirs périscolaires - est la nouvelle appellation du CLAE !)											
	7h30	8h45	11h45	12h	12h15	13h	13h45	14h	16h15	18h45	
PETITS	ALP	cours		ALP Petits	Repas Petits		TAP sieste Tps calme	ALP	cours		ALP
GRANDS				ALP Grands	Repas Grands		TAP Grands / APC				
Mon enfant est sous la responsabilité :	de la maison de l'Enfance	des enseignant(e)s		de la maison de l'Enfance	de la mairie		de la maison de l'Enfance	des enseignant(e)s		de la maison de l'Enfance	
⇒ Mon enfant prend le bus / ou je l'amène le matin juste avant les cours et le récupère le soir juste après les cours											
		8h35	8h45	11h45			13h45	14h	16h15		
PETITS		Accueil scol. Hors ALP	cours		ALP Petits	Repas Petits		TAP sieste Tps calme	ALP	cours	
GRANDS					ALP Grands	Repas Grands		TAP Grands			
Mon enfant est sous la responsabilité :		des enseignant(e)s		de la maison de l'Enfance	de la mairie		de la maison de l'Enfance	des enseignant(e)s		des parents	
⇒ J'amène mon enfant pour les cours et je le récupère juste après (matin/midi/soir)											
		8h35	8h45	11h45			13h50	14h	16h15		
		Accueil scol. Hors ALP	COURS				Accueil scol. Hors ALP	COURS			
Mon enfant est sous la responsabilité :		des enseignant(e)s		des parents			des enseignant(e)s		des parents		
MERCREDI											
	7h30	8h45	11h45	12H		13H				18h45	
PETITS/GRANDS	ALP	cours		Départ avec les parents	Repas		ALP				
Mon enfant est sous la responsabilité :	de la maison de l'Enfance	des enseignant(e)s		de la mairie		de la maison de l'Enfance					
		8h35	8h45	11h45	12H		13H			18h45	
PETITS/GRANDS		Accueil scol. Hors ALP	cours		Départ avec les parents	Repas		ALP			
Mon enfant est sous la responsabilité :		des enseignant(e)s		de la mairie		de la maison de l'Enfance					

## Cantine scolaire : animation

Le 2 mai, notre prestataire Elios a organisé la venue de deux joueurs de rugby du SUA afin qu'ils partagent un moment convivial et échangent avec les enfants pendant le temps de la pause méridienne.

A cette occasion trois lots ont été remis aux trois enfants tirés au sort parmi les gagnants du questionnaire organisé par Elios, dans le cadre de la sensibilisation des enfants au problème relatif au gaspillage.

Pour la rentrée, les enfants retrouveront leur cantine réaménagée ainsi que le cuisinier qui préparera leurs repas sur place.

Nous ferons de nouveau appel aux enfants et aux parents en vue de leur participation à la commission cantine. Lieu d'échanges et de propositions entre partenaires, de manière à définir le fonctionnement à même de préserver la notion de plaisir lors du repas.

# VIE COMMUNALE

## Retour de la belle saison

**Quelques petits rappels pour le confort de tous :**  
**Le brûlage à l'air libre de ses déchets est interdit.**

Brûler ses déchets provoque non seulement des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, mais aussi entraîne la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés.



Votre maire est chargé, sous le contrôle administratif du Préfet, de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). C'est donc votre maire qui doit faire respecter les dispositions du **Règlement sanitaire départemental (RSD)**.

Il est donc susceptible de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets. Pour les gérer, il peut ainsi s'appuyer sur le **Règlement sanitaire départemental (RSD)** qui interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés et le code de l'environnement qui établit une classification des déchets dont les déchets ménagers et assimilés

**Brûler sauvagement ses déchets, ceux des entreprises également**, constitue ainsi une infraction.

**Cas particulier des déchets verts**  
Selon la classification des déchets du code de l'environnement, les déchets verts issus des jardins et parcs entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 sur l'élimination des déchets du **RSD** : "Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, ou de tout autre déchet est également interdit." Cette réglementation s'applique lorsqu'une plainte est déposée à l'encontre d'un particulier brûlant des déchets verts.

**La lutte contre les bruits de voisinage**  
Elle est régie en Lot et Garonne par l'arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015. Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...etc...dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité de voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



© Can Stock Photo

## Info tempo bus

Les lignes dites « scolaires » sont ouvertes à tous. Malheureusement cette disposition n'est pas encore totalement connue du grand public. Pour la commune de Bajamont, vous avez la possibilité d'utiliser, en plus des lignes 9 et 26, les lignes scolaires qui passent sur la commune. Pour la commune de Bajamont, vous avez

les lignes scolaires N°120-330-297 et 321. Ces lignes fonctionnent les jours scolaires uniquement. Pour les utiliser il faut être muni d'un ticket de transport comme sur les autres lignes.

Les horaires sont consultables sur le site [www.tempobus.fr](http://www.tempobus.fr) ou au 05.53.48.90.10.



## Rando plaisir 47

Passionnée de paysages, de vieilles pierres et du plaisir de parcourir son département de Lot et Garonne depuis l'enfance, mon envie était de partager mes découvertes avec le plus grand nombre. Habitant Bajamont depuis toujours, j'ai créé mon auto entreprise « Rando Plaisir 47 » depuis le 1er février dernier. Titulaire du Brevet Fédéral d'animatrice de randonnée je vous conduirai en toute sécurité.

Je vous propose, toutes les semaines, de venir marcher sur les chemins de campagne du Lot et Garonne. Le but étant de vous emmener randonner sur des parcours plus ou moins difficiles entre 6 et 15 km dans la joie et la bonne humeur en s'adaptant au rythme de chacun, mais surtout en prenant le temps d'observer la nature et tout ce qui l'entoure. J'essaie aussi de prévoir, à chaque sortie, la visite d'un petit producteur, d'un artisan d'art, d'un monument ou bien une activité d'initiation à la lecture de paysage, ou d'orientation...

Vous pouvez trouver toutes les autres sorties prévues sur <http://randoplaisir47.fr> ou me demander le programme de l'été par mail à : [soulie.radegonde@orange.fr](mailto:soulie.radegonde@orange.fr).

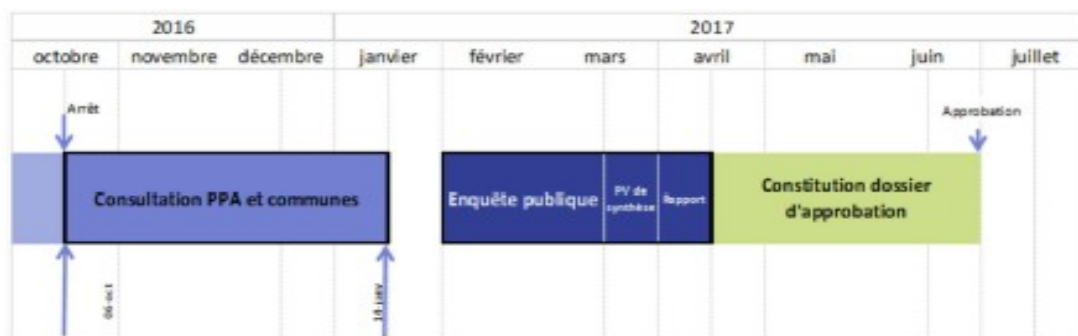
N'oubliez pas : « Avec Rando Plaisir 47 la marche c'est l' pied ! »

article de Radegonde Soulié



## PLUi ( Plan Local Urbanisme Intercommunal )

Suite à la phase de consultation des Personnes Publiques Associées (Préfecture, DDT chambres insulaires,...) et des partenaires du PLUi est en cours pour 3 mois, l'enquête publique s'est déroulée du 30 janvier au 10 mars dernier. Suite au rapport du commissaire enquêteur le dossier modifié, devrait permettre une approbation à la date prévisionnelle du 29 juin 2017



- **6 octobre 2016 :** Arrêt du PLUi
- **24 janvier 2017 :** Réception de l'avis de l'Etat format papier
- **30 janvier au 10 mars 2017 :** Enquête publique
- **18 mars 2017 :** Réception du PV de synthèse de la commission d'enquête
- **31 mars 2017 :** Date limite pour réponse au PV de synthèse
- **10 avril 2017 :** Réception du rapport de la commission d'enquête
- **Avril-juin 2017 :** Modification du dossier suite aux avis des Personnes Publiques Associées (PPA) et à l'enquête publique
- **29 juin 2017 :** Approbation du PLUi

## Permanence gendarmerie

### La gendarmerie s'installe sur « Agen-Nord » : deux permanences à Pont-du-Casse

Dans une volonté de se redéployer plus efficacement sur son territoire, et de mieux mailler son périmètre d'intervention, la Gendarmerie tient à partir du mardi 2 mai, deux permanences hebdomadaires en mairie de Pont-du-Casse.

Ce nouveau dispositif couvrira en fait tout Agen Nord et concernera les communes de Bajamont, Foulayronnes, Colayrac, Saint-Hilaire de Lusignan et Pont-du-Casse.

Une excellente nouvelle pour tous les administrés de ce secteur de plus de 15 000 habitants, qui se voient offrir là un nouveau service de proximité.

La mise en place de ce nouveau dispositif a débuté le mardi 2 mai. Les permanences se tiendront tous les mardis et tous les jeudis de 14 h à 17h30 en mairie de Pont-du-Casse.

A faire partager au plus grand nombre...



## La demande de carte d'identité se simplifie

A partir du 15 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent dans le département de Lot-et-Garonne.

Vous devrez désormais vous adresser dans l'une des 16 communes équipées d'un ou de plusieurs dispositif(s) de recueil

La demande de CNI est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, pour une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction de votre dossier complet, un message vous sera adressé sur votre portable vous informant de la mise à disposition de votre titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site : <https://predemande.cni.ants.gouv.fr>.

La pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté.

Se présenter au guichet de cette mairie avec mon numéro de pré-demande en ligne et les pièces justificatives pour déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Retirer sa carte d'identité dans la mairie où j'ai déposer la demande.



# ASSOCIATIONS

## Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de l'école de Bajamont a renouvelé son bureau au titre de l'année scolaire 2016/2017 lors de son assemblée générale du 14 février 2017.

En voici donc sa nouvelle composition :

Présidente : Mme Betty COLOMBE , Trésorière : Mme Vanessa FORESTIER,

Secrétaire : Mme Mélissa BLANDIN

Nous leur souhaitons à toutes les trois la bienvenue.

Un de leur premier projet phare sur cette année scolaire, après l'organisation du marché de Noël, sera la programmation du **Loto de l'école** qui se déroulera le **samedi 20 mai à 20h30**, à la **salle polyvalente de Bajamont**. N'hésitez pas à parler de cette manifestation autour de vous, elles vous y attendent nombreux !

A très bientôt



## Association culturelle



Le 31 mars, l'association culturelle a tenu son assemblée générale.

Tout d'abord en assemblée extraordinaire afin de valider les modifications des statuts puis en suivant en assemblée ordinaire où classiquement, le rapport

moral a été suivi par la présentation des comptes qui ont été approuvés par la quasi totalité des quarante membres présents.

A l'issue de l'assemblée, douze membres actifs ont été élus au conseil d'administration puis celui-ci a élu les membres du bureau. Les membres qui composent le conseil d'administration sont :

Aguettaz Colette, Arestat Marie Claire – Secrétaire, Bru Boris, Curie Sandrine, Gervais Michel - Co président, Manein Marcelle, Martin Bruno, Planès Jean-Pierre – Trésorier, Rybéron Amandine - Co présidente, Skalli Omar, Torména David, Tous-saint Pascale.

Nous tenions par cette occasion, à saluer Patrick Couderc, qui a œuvré pendant des années au sein de l'association, pour son engagement et de l'avoir fait perdurer.

Signalons que :

- les Percut'heures association Bajamontaise type Batucada y est représentée par deux de ses membres Amandine Rybéron et Omar Skalli.

- la chorale Polifonia y est représentée par sa présidente Marie-Claire Arestat

- David Torména , artisan conteur, est l'organisateur des Oreilles au vert.

Cette soirée du 31 mars s'est agréablement terminée par un repas pris en commun. Occasion supplémentaire pour certain(e)s de nous faire apprécier leur talent de pâtissier(e)s.

*Événements à venir :*

- La fête de la musique aura lieu le samedi 17 Juin 2017 : un groupe d'une vingtaine de volontaires travaille à sa définition.

La programmation musicale définie par Omar Skalli et Eric Dupuy a été validée.

- Les Oreilles au vert : cette journée dédiée aux contes devrait avoir lieu début octobre 2017

- La promenade avec le CEDP. La date n'est pas encore définie

- La voisinade du théâtre Ducourneau: devrait avoir lieu le Vendredi 2 mars 2018 .....mais ça c'est l'an prochain.

## Association tennis



Lors de l'assemblée générale de mars dernier et après des années de bons et loyaux services, Franck MONSÉGUR, alors président de l'association, et son équipe, ont annoncé vouloir passer la main.

Le nouveau bureau est désormais composé de : Frédéric ROUSSEL , Président - Sébastien PELÉ , Trésorier - Nicolas TORRENTE : Secrétaire général.

Amoureux de la petite balle jaune ou novices complets, venez nombreux les retrouver...

Les inscriptions pour la nouvelle saison sont d'ores et déjà ouvertes (renseignements en mairie) ...de futurs événements sont en projet ...

Une page Facebook « Bajamont Tennis » est également à votre disposition.

Sportivement , l'équipe du tennis.



## Nouveauté : Forum des Associations et défi sport

Pour cette année, nous avons décidé de grouper deux manifestations : le Forum des Associations organisé par la municipalité et le « défi sport » en partenariat avec l'association Tennis de Bajamont.

**Rendez-vous le Samedi 09 Septembre à partir de 8h30 à la salle polyvalente**, départ pour une belle randonnée pédestre avec deux parcours, un facile et accessible à tous et l'autre un peu plus long. Au retour, les associations présenteront leur programme. C'est l'occasion de s'informer sur l'offre associative, de prendre des contacts et de préparer la rentrée. Les

associations composées de bénévoles, participent pleinement à l'animation de notre village et favorisent le lien social. L'apéritif sera offert et en suivant, auberge espagnole pour tous.

A partir de 15 h et jusqu'à 17 h, l'association de tennis présidée par Mr. Roussel, proposera initiation et petits match de tennis.

Nous espérons que vous viendrez nombreux.



## Chorale Polifonia



Dimanche 04 décembre 2016 POLIFONIA a donné un concert en l'Eglise Saint-Arnaud de BAJAMONT, concert qui maintenant devient une tradition à l'approche des fêtes de fin d'année.

Fin mars nous avons eu le plaisir de chanter aux Ecrins d'Aliénor et en avril nous avons participé à la fête du printemps avec un concert dans l'église de Frespech dont nous avons pu apprécier l'acoustique. Enfin le 17 juin 2017, nous clôturerons la saison 2016/2017 par une prestation dans l'église de Bajamont à l'occasion de la fête de la musique.

Pour tous ces concerts nous saluons le dévouement de la pianiste Marilyn Morrow. Grâce au travail d'un choriste dévoué, nous répétons avec des enregistrements informatiques de chaque pupitre que nous pouvons utiliser également chez nous pour un travail personnel. Notre regret est de ne plus avoir de pianiste pour nous accompagner dans nos répétitions du mardi.

Nous sommes toujours à la recherche d'un(e) pianiste ou autre musicien pour nous accompagner le mardi soir de 20h30 à 22h30.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans un premier temps le samedi 17 juin pour la fête de la musique et nous espérons vous retrouver à nos côtés en Septembre pour pratiquer le chant choral.

La présidente Marie Claire Arestat.

## Ecole de Musique

L'audition de fin d'année des élèves de l'Ecole de Musique de Laroque-Bajamont aura lieu le samedi 24 juin à 15H30 à la salle polyvalente de Bajamont.

Jean-Claude Fondriest



## Tout Bajamont court..

Ils en avaient rêvé ... et ils l'ont fait.

Samedi soir, 3 décembre 2016, les coureurs de Bajamont se sont retrouvés afin de participer à la désormais célèbre course nocturne « Tout Agen court à Noël ».

Coiffés du bonnet du Père Noël, certains ont parcouru 5 kms, d'autres 10, mais tous ont profité de cette belle soirée festive rythmée aux sons des batucadas. L'objectif du groupe a donc été atteint, mais l'aventure n'est pas terminée. Les entraînements continuent au lac de Bajamont le dimanche matin à 9h30 (l'horaire a été décalé afin de profiter de la fraîcheur du matin).

Merci au CCAS qui a offert aux jeunes de la commune participant à la course une écharpe tube avec le logo de Bajamont.

Alors, si vous aussi avez envie de vous aérer, de trotter ou encore de vous dépasser, n'hésitez plus et venez les retrouver.



## Bibliothèque municipale

Nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée « à la recherche des petits bonheurs », le Vendredi 03 Mars à partir de 19 h 30.

Echanges, partage, lectures, discussion, tous ont passé un bon moment. Chacun a donné sa vision des petits bonheurs, pour le plus grand plaisir de tous.

Un buffet dînatoire a ponctué cette soirée en toute convivialité. Egalement les petits bonheurs gastronomiques, composés par les bénévoles de la bibliothèque.

Les horaires d'ouverture sont Jeudi de 16 h 30 à 18 h et samedi de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires.

Vu le succès rencontré au fil des années, « Lectures au jardin » s'implante encore au cœur du village. Le thème « Contes et féeries » va amener,

trolls, lutins, fées, à la bibliothèque. Des auteures, un illustrateur 3 D, deux spectacles, des ateliers, le sentier des mauvaises herbes animé, l'exposition du travail des enfants de l'école, la librairie « Tartinerie » de Sarrant,

Vous trouverez ci-joint le programme complet de cette belle manifestation.

A très bientôt de vous rencontrer. Marcelle Manein et les bénévoles.



## CCAS



Dimanche 25 Mars a eu lieu l'après-midi dansant, à partir de 14 h 30, organisé par le CCAS. Le célèbre orchestre de musette et de variétés Jean-Claude François, ensemble dynamique, est venu animer cette manifestation à la salle polyvalente.

Au programme de la bonne humeur, de la convivialité, plaisir de la danse.

Madame Prion, comme à l'accoutumé, avaient confectionné des « merveilles », très appréciées au moment de la pause. Nous prenons rendez-vous pour l'année prochaine.

Pour ce qui concerne le CCAS, n'hésitez pas à nous contacter, jeunes ou moins jeunes, familles, si vous rencontrez des difficultés dans votre vie au quotidien. Nous vous aiderons à trouver des solutions.

## Repas des Aînés

Le 11 Février a eu lieu le repas des aînés de Bajamont, organisé par la municipalité, à la salle polyvalente. Toujours du succès pour ce moment unique de l'année où Monsieur BUISSON, le maire, le Conseil Municipal et les membres du CCAS, accueillent les seniors de la commune.



Plaisir à partager cette journée, et rappel que toutes les équipes étaient à leur écoute pour tous problèmes qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie au quotidien. Moments d'échanges, de partage, de convivialité. Une surprise avait été organisée, animée par l'ensemble musical « le chispa ». Des chants et de la danse, des rires, ont égayé cette journée fort distrayante.



## Commémoration du 19 mars



La Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a eu lieu le dimanche 19 mars 2017 à 10 h devant le monument aux morts de Bajamont, en présence de monsieur le maire, Patrick Buisson, de la Fédération Nationale des Anciens Combattants et de la Lyre Agenaise.

Une plaque commémorative a été installée à cet effet. Après la lecture du message de Ministère de la Défense et le dépôt de gerbe, une minute de silence a clôturé ce moment d'émotion.

## Solution mots croisés

Horizontalement.  
I. Assistante II. Veulerie III. Edredons IV. Nue-tête V. Tim. Lit VI. Usent. Dear VII. Rania. No VIII. Intrigants IX. Et. Aralias  
X. Renseignée  
Verticalement.  
I. Aventurier 2. Séduisante 3. Surement 4. Illet. Niras (sarin) 5. Sédentaire 6. Trot. Gai 7.  
Aine. Dnalé (gland) 8. Nés. Léonin 9. Ria. Tac (tea) 10. Elu. Tresse

# DIVERS

## Les Echos-Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VI I										
VI II										
IX										
X										

### Horizontalement

1. François filon.
2. Du grand méchant mou ?
3. Coussins qui s'en dédient.
4. Le mont chauve ?
5. Emboîta à l'envers. Somme y est ?
6. Rendent polis. Ce cher étranger.
7. Prénom de nom. C'est dramatique.
8. Pour eux, pouvoir c'est vouloir à tout prix.
9. Un entre deux. Peuvent aller dans le décor.
10. Apte à trouver sa voie.

### Verticalement

1. Risque le risque.
2. Capable de l'emporter.
3. Aléa acta niet.
4. Petite éminence. Ne gaze dans aucun sens.
5. Difficile à embarquer.
6. Dans l'allure, sans trop. Monsieur banane.
7. Peut faire un pli. Tout petit futé dans un sens.
8. Les voilà bien ! Il fait part à part.
9. L'endroit à l'aber. Moment fumant dans l'ordre.
10. Touché au cœur ? Met la main au panier.

## DERNIERES INFO

### Etat Civil

#### Naissances

BEDIN Ezio, Pascal, Christian	23.09.16	BRILLENMEYER Athénais	26.10.16
DE SOUSA Emma	18.07.16	DEVOS Timothé, André, Charles	02.11.16
FOUCHER Galaad	17.07.16	GAILLARD Stella, Cléa	25.07.16
KARE Malik	11.02.16	RELLAND Tilio, Daniel, Alain	09.07.16

#### Mariages

CACHIA Jean-Rémy, Michel, Henri et TAILLIEZ Kelly, Marie, Aline	27.08.16
GOBERT Julien, Joël et DEVOS Gwendoline, Blanche, Adrienne	13.07.16
LAUMONT Nicolas, Jean-Jacques et RUGGERI Jennifer, Sophie	03.09.16
MASSON Christophe, Julien, Fabrice et TESTUT Amandine, Lory	26.11.16
SOULIÉ Sébastien, Benjamin et DUPRÉ Émilie	24.09.16

#### Décès

PÉCAL Raymond, Antoine	28.12.16
------------------------	----------

### Enduro de pêche à la carpe

Quelques photos de ce weekend de Pâques au lac de Bajamont. Le concours s'est très bien passé et les prises ont été nombreuses pour le plus grand plaisir des compétiteurs et des organisateurs. Bien entendu toutes les carpes ont été remises à l'eau dans les meilleures conditions .

Nous avons plusieurs projets pour ce magnifique lac en 2017 :

- Une journée conviviale de pêche en float tube, avec remise à l'eau des poissons, pour les adhérents de l' AAPPMA le dimanche 18 juin
  - Une manche du championnat de France de pêche en float tube le dimanche 1 octobre (réservé aux licenciés)
  - Un championnat de France de pêche au moulinet au bouchon (pêche à l'anglaise) sur 3 jours les 14, 15 et 16 juillet avec 3 jours d'entraînement des compétiteurs les 11,12 et 13.
- Le président de l' AAPPMA : P. De Brito



# MANIFESTATION DE MAI A OCTOBRE 2017

Dimanche 14 Mai à partir de 9 h 30	Bibliothèque municipale	Lectures au jardin Bibliothèque et village Les génies de la nature
Dimanche 14 mai à partir de 9 h	Lac de Bajamont	Triathlon de l'Agenais Championnat d'Aquitaine
Samedi 20 mai à 20 h 30	Association des Parents d'élèves	Loto Salle polyvalente
Samedi 17 juin À partir de 19 h 30	Association culturelle	Fête de la musique village
Vendredi 23 juin À 18 h	Maison enfance ALP	Fête des enfants Salle polyvalente
Samedi 24 juin	Ecole musique	Audition école musique
Vendredi 30 juin	Ecole	Fête de l'école
Samedi 01 et dimanche 02 juillet	Comité des fêtes	Fête du village
Samedi 09 septembre	Association tennis et mairie	Défi sport et forum des associations
Samedi 01 octobre	Association culturelle	Les oreilles au vert Salle polyvalente

**DATES DES ELECTIONS LÉGISLATIVES** : 1er tour : 11 juin 2017 - 2ème tour : 18 juin 2017

Pour voter, présenter sa carte d'électeur avec obligatoirement sa carte d'identité.

## Pour nous contacter

05 53 95 62 48 ou [accueil.mairie@bajamont.com](mailto:accueil.mairie@bajamont.com)

**URGENCE UN SEUL NUMERO: 06 72 43 33 57**

### Horaires d'ouverture

**Lundi : 09 h 00—12 h 30 et 13 h 30—17 h 30**

**Mardi et Jeudi: 13 h 30—17 h 30**

**Vendredi : 13 h 30—18 h 30**

**SITE INTERNET : [www.bajamont.com](http://www.bajamont.com)**

Mathilde DELIS, qui effectue un stage dans le cadre de sa formation BTS, est à l'origine de cette nouvelle mise en page de l'Echo du Viaduc. Merci à elle .